

Résumé

Voici ce que nous avons atteint dans nos domaines-clés durant la première moitié de cette législature:

Réduction des impôts, taxes et redevances pour tous et assainissement des finances publiques par une baisse des dépenses

- L'UDC a été le seul parti durant la première moitié de cette législature à se battre systématiquement contre la tendance permanente à augmenter les impôts, taxes et redevances. Grâce aux pressions constantes de l'UDC, on a, par exemple, réfléchi plus souvent aux moyens de réduire les charges des œuvres sociales avant d'augmenter simplement les recettes de celles-ci.
- L'UDC a déposé diverses interventions en faveur d'une réduction de la charge fiscale (TVA, impôt sur l'importation d'automobiles, RPLP, taxe CO₂) et soutenu systématiquement des propositions allant dans ce sens. Grâce à l'UDC, la progression à froid a pu être compensée et la réforme de l'imposition des entreprises a été acceptée par le peuple. Pour la seconde moitié de cette législature, l'UDC projette le lancement d'une initiative en faveur d'un allègement fiscal bénéficiant à toutes les familles. Cette initiative éliminera la discrimination fiscale dont sont actuellement victimes les parents qui gardent leurs enfants à la maison.
- L'UDC poursuit depuis de nombreuses années une politique fiscale rigoureuse. Elle a demandé à plusieurs reprises une baisse des dépenses publiques moyennant l'abandon de certaines tâches superflues. Durant la législature précédente, elle avait déjà déposé plusieurs interventions parlementaires pour un programme d'allègement budgétaire.
- Grâce aux pressions de l'UDC, le Conseil fédéral et le Parlement ont dû, dans le contexte de la crise financière, prendre des mesures contre les risques inhérents au système que court la place financière suisse (notamment le risque que représente la faillite d'une grande banque pour l'économie nationale).
- Il est de plus en plus urgent d'assainir les œuvres sociales suisses. L'UDC est le seul parti à plaider pour un assainissement rigoureux passant par une baisse des dépenses alors que les autres partis se contentent d'injecter des fonds supplémentaires sans corriger les dysfonctionnements. Grâce à l'UDC, le combat contre les abus dans le domaine social est devenu un sujet de discussion public et les autorités concernées ont été contraintes de s'y intéresser.
- L'UDC se bat contre l'explosion des primes d'assurance-maladie. Elle a exigé le gel des primes et, parallèlement, le passage à la liberté contractuelle; elle a également obtenu que le système de réduction des primes ne soit pas étendu davantage.
- Les droits de la liberté et de la propriété sont de plus en plus souvent sacrifiés à l'esprit du temps. L'UDC est la seule force politique à défendre sans concession la liberté individuelle et la propriété privée (non aux interdictions publicitaires, non aux interdictions de fumer, etc.).

Engagement pour une Suisse indépendante, neutre et souveraine où les droits du peuple ne sont pas restreints par ledit "droit des peuples"

- C'est grâce à l'UDC que la Suisse n'est pas dans l'UE. L'UDC continue de se battre avec détermination contre l'adhésion de notre pays à l'UE.
- On assiste à une tendance de plus en plus forte à reprendre le droit international au détriment des droits démocratiques et de la souveraineté nationale. Durant la première moitié de cette législature, l'UDC n'a cessé de mettre en garde contre ce danger lorsque de pareils projets étaient inscrits à l'agenda politique. En outre, la Suisse s'écarte de plus en plus souvent de principes juridiques importants comme celui de la double incrimination. L'UDC a dénoncé ces tendances durant la première moitié de cette législature. L'UDC s'engage avec détermination pour l'application des décisions prises par le peuple, par exemple l'initiative contre les minarets.
- On se rend compte aujourd'hui à quel point les réserves formulées par l'UDC contre l'extension de la libre circulation des personnes sont justifiées. L'immigration échappe à tout contrôle. Contrairement à ce qui a été prétendu, les travailleurs étrangers ne rentrent pas dans leur pays en période de crise économique, mais restent en Suisse pour vivre aux frais des institutions sociales. Il devient urgent de prendre des mesures rigoureuses. L'UDC a donc demandé la tenue d'une session parlementaire extraordinaire sur ce thème durant la session d'hiver 2009 des Chambres fédérales.
- L'UDC défend les intérêts d'une agriculture indigène productrice et combat le libre-échange sans limite dans le secteur agricole. Le succès de la manifestation paysanne de Sempach a confirmé que l'agriculture suisse soutenait les revendications de l'UDC. Grâce à l'UDC, la délégation suisse aux négociations de l'OMC doit représenter les intérêts de l'agriculture dans le cadre du cycle de Doha. Sur pression de l'UDC, le Conseil fédéral et le Parlement ont adopté des mesures pour stabiliser le marché du lait.
- L'UDC est aujourd'hui quasiment la seule force politique à se battre encore pour la sauvegarde du secret protégeant les clients des banques et le respect de la sphère privée des citoyennes et des citoyens. Elle soutient donc l'initiative populaire pour le maintien du secret bancaire. Dans le cadre du débat sur les nouveaux accords de double imposition, l'UDC se bat pour le maintien du principe de la double incrimination. Les pressions de l'UDC ont permis d'empêcher que secret bancaire soit miné en Suisse également et aussi de maintenir quasiment intacte la concurrence fiscale entre les cantons.
- L'UDC s'est battue jusqu'ici avec succès pour la sauvegarde de la neutralité, principe soutenu par une large majorité de la population suisse. Conséquence de l'entrée d'Ueli Maurer au Conseil fédéral et de son installation à la tête du DDPS: la tendance à aligner l'armée suisse sur des pactes militaires internationaux a diminué. L'UDC a réussi à empêcher la légalisation des cours de répétition à l'étranger ainsi que l'engagement de l'armée suisse en Somalie. C'est dire que grâce à l'UDC il ne sera plus question pour quelque temps d'engagements militaires internationaux de la Suisse.

Accroître la sécurité intérieure en combattant sévèrement les abus dans le droit d'asile et dans les œuvres sociales, en expulsant les étrangers criminels et en veillant au respect de nos valeurs

- Plus de 211 000 citoyennes et citoyens ont signé l'initiative UDC qui exige le renvoi des étrangers criminels.
- L'UDC a sensibilisé la population et la politique aux problèmes posés par les étrangers non intégrés. Elle a obtenu une modification de la loi pour empêcher les mariages fictifs et réussi à éviter le minage du droit du nom. Plus de 57% des votants ont en outre accepté l'initiative contre les minarets à laquelle des représentants de l'UDC avaient apporté leur soutien.

- Depuis l'éviction du conseiller fédéral Christoph Blocher et la reprise du DFJP par la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf, les problèmes ne cessent de croître dans le domaine de l'asile. Des révisions légales prêtes à être soumises au Parlement (par exemple, concernant les Erythréens) ont été retardées; le nombre de demandes d'asile (+50%) et de cas pendants (+100%) a explosé, tout comme les coûts de l'asile. L'UDC reste présente dans ce dossier et formule constamment de nouvelles propositions concrètes pour résoudre les problèmes de l'asile (par exemple, une exécution plus rapide des décisions, la réduction de l'attractivité de la Suisse, un durcissement du règlement des cas de rigueur).
- L'UDC défend le droit de la citoyenneté et combat les tentatives de le miner.
- C'est grâce à l'UDC que la population et la politique ont pris conscience du problème des abus sociaux. Des années durant, les irrégularités et abus ont été dissimulés ou minimisés. L'UDC a déposé des propositions concrètes et précises pour régler ces dysfonctionnements. Conséquence: des réformes ont été entreprises pour lutter contre les abus dans les assurances sociales, en particulier l'AI.
- Grâce à l'UDC, le problème croissant de la criminalité juvénile a été inscrit à l'agenda politique de la première moitié de cette législature. La politique et les autorités doivent enfin agir et ne peuvent plus fermer les yeux devant ce développement inquiétant. Durant une session extraordinaire demandée par l'UDC, le Conseil national est revenu sur les principales erreurs de la réforme de la partie générale du Code pénal suisse. L'UDC fait pression sur le Parlement et les autorités en déposant plusieurs interventions ciblées.
- L'UDC est le seul parti à oser émettre des critiques quant à l'utilité de l'aide au développement.

Pour une formation de qualité

- L'adhésion au concordat scolaire HarmoS a été combattue dans plusieurs cantons sous la conduite de l'UDC. Neuf cantons ont entre-temps refusé HarmoS ou son application. L'UDC combat désormais plusieurs projets prenant la relève de HarmoS.

Introduction

Depuis les années nonante, les citoyennes et citoyens suisses honorent régulièrement la politique claire et fiable de l'UDC. Après sa victoire électorale de 1995, l'UDC a récidivé en 1999 pour devenir le premier parti politique de Suisse par le nombre de ses électeurs. Elle a progressé une nouvelle fois en 2003. Les candidats UDC aux élections fédérales de 2007 ont conclu en août 2007 un contrat avec le peuple. Ils y formulent trois promesses électorales à l'aune desquelles ils pourront être mesurés:

- **Nous voulons baisser les impôts pour tous.**
- **Nous ne voulons pas adhérer à l'Union européenne.**
- **Nous voulons expulser les étrangers criminels.**

Lors des élections fédérales de 2009, l'UDC a obtenu 29,0% des suffrages, soit le meilleur résultat jamais réalisé par un parti politique depuis l'introduction du système électoral proportionnel en 1919. L'UDC dispose aujourd'hui de 58 sièges au Conseil national et de 6 au Conseil des Etats.

Le 2 novembre 2007, le groupe parlementaire UDC a adopté un programme législatif qui indique clairement la manière dont l'UDC tiendra ses promesses électorales. Ce programme s'articule en trois objectifs principaux et 21 objectifs subordonnés:

- 1. Réduire les impôts, taxes et redevances pour tous et assainir les finances publiques par une réduction des dépenses.**
- 2. Se battre pour une Suisse indépendante, neutre et souveraine où les droits du peuple ne sont plus minés par ledit droit des peuples.**
- 3. Accroître la sécurité en combattant systématiquement les abus dans le droit d'asile et les institutions sociales, en expulsant les étrangers criminels et en veillant au respect de nos valeurs.**

Le document présent donne un aperçu de la manière dont ces objectifs ont été réalisés durant la première moitié de cette législature.

1. Réduire les impôts, taxes et redevances pour tous et assainir les finances publiques par une réduction des dépenses

Nos promesses:

1.1

L'UDC combat l'introduction de nouveaux impôts, taxes et redevances. Nous travaillons durant plus de six mois par an juste pour financer les prélèvements obligatoires. Cette situation affecte la volonté de faire des efforts et, partant, abaisse la prospérité économique du pays.

Nos réussites:

L'UDC a été, durant la première moitié de cette législature, le seul parti politique à se battre contre la tendance à augmenter les impôts, taxes et redevances. Dans certains cas – par exemple, lors de l'augmentation de la TVA de 0.4% en faveur du financement additionnel de l'AI – l'UDC a même dû s'opposer aux associations économiques qui avaient accepté de soutenir cet alourdissement de la charge fiscale. La taxe CO₂ a été triplée contre la volonté de l'UDC. Des nouveaux prélèvements ont provoqué une augmentation massive du prix de l'électricité (de 8% en moyenne). En revanche, l'UDC a réussi à faire abandonner ladite pratique Dumont. Grâce aux pressions constantes de l'UDC, on a, par exemple, commencé à chercher des moyens de réduire les charges des assurances sociales avant de leur trouver de nouvelles recettes.

- *Durant la session de printemps 2008, le Conseil national a aboli avec le soutien de l'UDC ladite pratique Dumont. Ainsi, les frais d'entretien du propre logement pourront être déduits d'une manière générale. Cette décision a été confirmée par le Conseil des Etats durant la session d'automne.*

Nos combats

- *Durant la session d'été 2008, une coalition de centre-gauche a réussi à s'imposer contre la volonté de l'UDC pour augmenter proportionnellement la TVA de 0,4% et prélever 5 milliards de francs dans le fonds AVS afin de donner un capital initial à l'AI. L'UDC a tout de même réussi à empêcher la hausse de 0,8% de la TVA et l'augmentation du prélèvement sur les salaires de 0,1% voulues par le Conseil fédéral. En violation des règles en vigueur, l'arrêté fédéral déjà publié a été modifié après-coup en l'espace de deux jours. Le 27 septembre 2009 le peuple et les cantons ont approuvé de justesse ce projet.*
- *Durant la session d'automne 2008, le Conseil national a augmenté contre la volonté de l'UDC l'impôt sur le tabac.*
- *Malgré l'opposition de l'UDC, le Conseil national a approuvé durant la session de printemps 2009 une affectation partielle du produit de la taxe CO₂ sur les combustibles pour financer des assainissements énergétiques de bâtiments. Cette décision équivaut de fait au prélèvement d'un nouvel impôt de 200 millions de francs par an.*
- *Durant la session spéciale 2009 le Conseil national a doublé contre l'avis de l'UDC l'amende pour conduite sans vignette autoroutière. Cette décision a été confirmée par le Conseil des Etats durant la session d'automne.*
-

Interventions du groupe UDC:

- 08.3648 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : impôts déguisés. Ça suffit!
- 09.3677 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : nouvelle révision de la loi sur le CO2. Eviter des charges supplémentaires pour les citoyens et les entreprises
- 08.3528 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : suspendre l'entrée en vigueur de la LApEI
- 08.3527 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : suspendre le supplément perçu pour la rétribution du courant injecté. Taxe écologique
- 08.3470 Interpellation urgente du groupe de l'Union démocratique du centre : augmentation des prix de l'électricité. Mesures pour alléger les charges des particuliers et des entreprises
- 08.3380 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : supprimer la taxe CO2 ou renoncer aux nouvelles étapes d'augmentation
- 08.3351 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : halte aux charges fiscales excessives qui freinent la mobilité dans le pays
- 08.3252 Interpellation urgente du groupe de l'Union démocratique du centre : atténuer les conséquences de la hausse des cours des matières premières pour les citoyens et l'économie

Nos promesses:

1.2

Le groupe parlementaire UDC demande une baisse des impôts pour tous. L'imposition modérée que connaît la Suisse aujourd'hui est un grand atout économique. Les citoyens et les entreprises disposent ainsi de plus de moyens pour consommer et investir. La compétitivité de la Suisse en est renforcée. Des allègements fiscaux doivent être recherchés dans des domaines où ils profitent à tous (TVA, impôt sur le bénéfice des entreprises).

Nos réussites:

L'UDC a déposé plusieurs interventions pour obtenir une baisse des impôts (TVA, impôt sur l'importation d'automobiles, RPLP, taxe CO₂) et soutenu systématiquement des propositions allant dans ce sens. Grâce à l'UDC, la progression à froid a été compensée et la réforme de l'imposition des entreprises a été acceptée par le peuple. Pour la seconde moitié de cette législature, l'UDC projette le lancement d'une initiative pour obtenir un allègement fiscal en faveur de toutes les familles, donc pour éliminer la discrimination fiscale dont sont actuellement victimes les parents qui gardent leurs enfants à la maison.

- *Le peuple suisse approuve le 24 février 2008 la réforme II de l'imposition des entreprises qui simplifie considérablement la succession de personnes morales à la tête des entreprises et qui apporte un allègement fiscal de l'ordre de 430 millions de francs. L'UDC a toujours soutenu ce projet.*
- *Lors du débat sur la planification de la législature durant la session d'été 2008, la proposition de l'UDC de prévoir un allègement fiscal en faveur des familles avec enfants est retenue.*
- *Le Parlement approuve en automne 2009 une déduction fiscale de 10 000 francs pour la garde des enfants par des tiers. La baisse d'impôt qui en résulte se monte à 600 millions de francs, dont 500 millions au niveau fédéral. L'UDC a soutenu ce projet, mais en exigeant que cette déduction soit admise également pour les parents qui gardent leurs enfants à la maison. Le Parlement n'a pas suivi cette proposition. Le groupe parlementaire UDC avait décidé lors de sa séance du 26 mai 2009 de préparer une initiative populaire pour défendre les droits des familles traditionnelles au cas où le Parlement retiendrait la proposition du Conseil fédéral. Après la décision négative du Parlement, l'assemblée des délégués de l'UDC du 5 décembre 2009 a approuvé le lancement de l'initiative.*
- *Durant la session d'hiver 2008, le Conseil national adopte une motion pour la compensation de la progression à froid. Partant de cette décision, le Parlement approuve en automne 2009 avec le soutien de l'UDC un projet de loi prévoyant des baisses d'impôts de l'ordre de 500 millions de francs.*
- *Durant la session d'été 2009, les deux chambres approuvent un projet du conseiller aux Etats Maximilian Reimann qui introduit une déduction fiscale jusqu'à 10 000 francs pour les dons de personnes physiques à des partis politiques.*

Interventions du groupe UDC:

- 08.3350 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : Réduire la TVA pour augmenter la mobilité et la croissance économique
- 08.3869 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : Baisser la TVA pour augmenter le pouvoir d'achat et relancer l'économie
- 08.3865 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : Versement de l'excédent 2008 à la population suisse
- 08.3860 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : maintien des emplois dans l'industrie automobile. Suspension de l'impôt sur les importations
- 08.3773 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : baisser les impôts au lieu de mettre en œuvre des programmes de relance sans effets
- 08.3352 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : cesser de prélever le centime climatique sur les carburants
- 08.3350 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : réduire la TVA pour augmenter la mobilité et la croissance économique
- 08.514 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : allègements fiscaux en faveur des familles qui gardent elles-mêmes leurs enfants
- 08.436 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : permettre aux cantons d'introduire des plans d'épargne-logement

Document de fond:

- Document de fond de l'UDC concernant l'imposition des familles:
"D'accord avec une déduction pour la garde des enfants – mais pour toutes les familles!" du 26 mai 2009

Nos promesses

1.3

Le groupe parlementaire UDC veut poursuivre l'assainissement des finances fédérales en réduisant les dépenses publiques. Le Conseil fédéral doit fixer des priorités afin de faire avancer l'assainissement du budget fédéral au niveau des dépenses. Une planification de l'abandon de certaines tâches dans le but de réduire les charges de 20% est aussi indispensable qu'un renforcement du frein à l'endettement. Voilà la seule manière de réduire le fardeau de la dette.

Nos réussites

L'UDC mène depuis plusieurs années une politique financière rigoureuse alors que la négligence financière reprend le dessus au Conseil fédéral et au Parlement. Le Conseil fédéral a raté l'occasion de la bonne conjoncture que nous venons de vivre pour passer aux cribles les tâches de l'Etat. L'UDC a fait plusieurs tentatives de réduire les dépenses fédérales par le biais de l'abandon de certaines tâches. Elle avait d'ailleurs déjà déposé des interventions dans ce sens durant la législature précédente. Entre-temps le Conseil fédéral a fini par admettre la nécessité d'un programme d'allègement budgétaire. Mais c'est trop tard: le budget et le plan financier annoncent d'ores et déjà de lourds déficits. Cette politique est intolérable. Il est urgent d'assainir les finances fédérales par une réduction des dépenses.

- *Grâce aux pressions constantes de l'UDC durant la législature passée, les finances fédérales ont pu être maintenues en équilibre également pendant la première moitié de cette législature. Avec l'éviction du conseiller fédéral Christoph Blocher fin 2007, la pression au sein du Conseil fédéral en faveur d'une plus grande rigueur financière est tombée. Des projets importants comme l'examen des tâches de la Confédération ont été reportés aux calendes grecques, si bien que l'état des finances fédérales est à nouveau critique.*
- *Durant la session de printemps 2009, les Chambres fédérales approuvent un projet de renforcement du frein à l'endettement, une décision particulièrement importante dans la perspective du ralentissement conjoncturel et de la menace de dépenses supplémentaires.*

Nos combats:

- *Durant la session d'hiver 2007 les Chambres fédérales alourdissent contre la volonté de l'UDC le budget 2008 de la Confédération, acceptant ainsi un endettement supplémentaire de quatre milliards de francs.*
- *Durant la session de printemps 2008, le Conseil national a rejeté l'initiative parlementaire du groupe UDC qui demandait l'introduction du référendum financier au niveau fédéral. Alors qu'autrefois tous les partis bourgeois appuyaient cette idée, seule l'UDC semble désormais revendiquer cette extension des droits démocratiques dans le but de renforcer la discipline budgétaire.*
- *Durant la session d'été 2008 les Chambres fédérales examinent le compte d'Etat. La bonne situation conjoncturelle a généré un excédent positif de 4,1 milliards de francs. L'UDC est une fois de plus le seul parti à mettre en garde contre les engagements financiers futurs, soit quelque 20 milliards de francs, qui compromettent les objectifs financiers à long terme de la Confédération.*
- *Le Conseil des Etats examine durant la session d'été 2008 le futur développement des grands projets ferroviaires (ZEB). Contre la volonté de l'UDC, il ajoute 200 millions de*

francs à ce crédit qui atteint ainsi 5,4 milliards. Or, le coût de ce projet échappe d'ores et déjà au contrôle et il est prévisible que le crédit ZEB ne suffira pas. Durant la session d'automne 2008, le Conseil national soutient une fois de plus la politique infructueuse de transfert de la route au rail voulue par le ministre des transports Moritz Leuenberger. Il approuve un crédit de 1,8 milliard de francs pour financer de nouvelles subventions en faveur du transfert des transports tout en sachant parfaitement que l'objectif de 650 000 véhicules lourds par an ne pourra jamais être atteint. Pour couronner le tout, le Conseil national prépare le terrain à l'introduction de la bourse aux transits alpins. Toujours contre l'avis de l'UDC, le Conseil national décide d'augmenter le crédit global FTP en y ajoutant un milliard de francs alors qu'il est évident que ce montant ne suffira jamais à boucher les trous financiers énormes qui s'annoncent pour ce fonds.

- Fin 2008, les Chambres inscrivent un excédent de recettes de 1,4 milliard de francs dans le budget 2009. Sous le prétexte de la crise économique, le Parlement augmente cependant massivement les dépenses au titre de l'assainissement de bâtiments et des ouvrages de protection contre les inondations. Parallèlement, il renonce au blocage des crédits. Résultat: l'excédent de recettes au budget 2009 est ramené à 948 millions de francs. En réponse à la crise financière, les deux chambres approuvent un projet de loi faisant passer à 100 000 francs le montant garanti de l'épargne dans les banques. Ce projet est limité à fin 2010.
- Durant la session de printemps 2009, le Parlement accepte contre la volonté de l'UDC un supplément (1a) au budget 2009 pour un montant de 700 millions de francs afin de soutenir la conjoncture.
- La grande majorité des deux chambres approuve durant la session d'été 2009 le compte d'Etat 2008, le supplément 1b au budget 2009 ainsi que tous les comptes spéciaux accompagnant le compte d'Etat. Le groupe UDC se prononce au Conseil national contre le compte d'Etat qui alourdit la dette publique malgré une excellente conjoncture économique. En outre, les parlementaires UDC refusent le supplément 1b au budget 2009, car ces charges supplémentaires sont avant tout la conséquence de la mauvaise politique d'asile menée par la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf.
- Le Conseil des Etats approuve durant la session d'été 2009 un crédit de 10 milliards de dollars en faveur du FMI. Les représentants de l'UDC s'y opposent en reprochant au Conseil fédéral de réagir une fois de plus de manière précipitée aux pressions du G20 et surtout de renoncer à toute contrepartie.
- Alors que le Conseil des Etats a approuvé sans discuter durant la session d'automne 2009 le III^e programme conjoncturel, le Conseil national n'entre en matière que de justesse et contre l'opposition de l'UDC. Ce projet de prestige de la conseillère fédérale Doris Leuthard sera finalement adopté sous une forme légèrement allégée (330 millions de francs au total). Ainsi, le Parlement approuve des mesures conjoncturelles largement inefficaces, mais coûtant très cher, alors que l'on sait déjà que le budget menace de plonger dans les chiffres rouges et qu'un programme d'allègement budgétaire sera nécessaire en 2010.
- Durant la session d'hiver, le Conseil des Etats décide, contrairement au projet initial du Bureau du Conseil national, d'augmenter les contributions aux groupes parlementaires de 2 587 800 francs et non seulement de 916 800 francs. Le Conseil national suit cet avis. Le groupe UDC est le seul à s'opposer à cette augmentation.
- Lors de l'examen du budget 2010, l'UDC échoue avec sa proposition de renvoi assortie du mandat de réduire les dépenses fédérales de 1,5 milliard de francs. Le Parlement rejette aussi de nombreuses propositions de coupes faites par l'UDC.

Interventions du groupe UDC:

- 09.4240 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre: réglementations concernant la préretraite du personnel fédéral
- 09.4173 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre: planification de l'abandon de certaines tâches
- 09.3675 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : arbitraire dans l'attribution des marchés publics. Mesures du Conseil fédéral
- 09.3248 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : respect du frein à l'endettement
- 08.3858 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : plan financier 2011-2013. Réexamen des tâches
- 08.3647 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : lutte contre la corruption. Interdire le pantouflage
- 08.3629 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : pas d'indemnités de départ pour le personnel de la Confédération
- 08.3084 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : CFF. Renouvellement immédiat du conseil d'administration et nomination de membres compétents
- 08.3080 Postulat du groupe de l'Union démocratique du centre : CFF Cargo. Accroître la rentabilité de l'entreprise
- 08.3019 : Interpellation urgente du groupe de l'Union démocratique du centre : pertes massives subies par CFF Cargo. Que compte faire le Conseil fédéral?
- 08.470 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : augmentation des réserves monétaires de la Banque nationale suisse
- 08.405 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : CFF Cargo. Création d'une CEP en vue de déterminer les responsabilités au plan politique

Nos promesses:

1.4

Le groupe parlementaire UDC refuse toute nouvelle extension de l'Etat social.

L'assouplissement de l'âge de la retraite, les prestations avant la limite d'âge ou encore les salaires minimaux garantis sont impayables et donc hors de questions pour l'UDC. Les institutions sociales (AI, AC) doivent être assainies en priorité par une réduction de leurs charges. Les prestations sociales doivent exclusivement servir à soutenir les personnes nécessiteuses et non pas à placer des individus paresseux dans la dépendance de l'Etat.

Nos réussites:

Il est de plus en plus urgent d'assainir les œuvres sociales. L'UDC est le seul parti à plaider en faveur d'un assainissement sérieux au niveau des dépenses alors que les autres partis se contentent d'injecter des fonds supplémentaires dans les institutions sociales sans se préoccuper des dysfonctionnements de celles-ci. Le pire, c'est que les associations économiques les soutiennent parfois dans cette attitude irresponsable. S'agissant de l'AVS, l'UDC a pu empêcher jusqu'ici – du moins au Conseil national – une extension de l'Etat social. Idem pour l'assurance-chômage. Grâce à l'UDC la lutte contre les abus sociaux est devenue un sujet de discussion, si bien que les autorités ont été forcées de s'en occuper.

- *Durant la session de printemps 2008, toutes les propositions de l'UDC concernant la 11^e révision de l'AVS trouvent une majorité au Conseil national. Une nouvelle extension de l'Etat social a ainsi pu être empêchée. Durant la session d'été 2009, le Conseil des Etats décide cependant contre l'avis de l'UDC d'alourdir les charges de l'AVS de 400 millions de francs en permettant la perception anticipée des rentes-vieillesse.*
- *Avec le soutien de l'UDC, le Parlement approuve durant la session d'hiver 2008 la réduction du taux de conversion dans la prévoyance-vieillesse professionnelle de 6,8 à 6,4%.*
- *Durant la session d'été, le Conseil national renvoie sur proposition de l'UDC la révision de la loi sur l'assurance-accidents à sa commission, car le projet de celle-ci aurait eu pour conséquence une extension massive des activités de la SUVA.*
- *Le 30 novembre 2008 le peuple suisse rejette conformément à la recommandation de l'UDC l'initiative des syndicats pour un assouplissement de l'âge de la retraite.*
- *Le Conseil national transmet durant la session d'hiver 2009 une motion du conseiller aux Etats UDC Hannes Germann visant à renforcer la concurrence sur le marché des moyens auxiliaires financés par l'AI.*
- *Durant la session d'hiver 2009, l'UDC réussit avec l'aide des partis bourgeois à faire passer au Conseil national des mesures d'assainissement supplémentaires au niveau des dépenses ainsi qu'une augmentation moins forte des prélèvements sur les salaires (200 millions de francs) lors de la révision de la loi sur l'assurance-chômage.*

Nos combats

- *Contre la volonté de l'UDC, le Conseil national approuve une modification de la loi sur les allocations familiales qui introduit des allocations également pour les indépendants. Une fois de plus l'Etat social est étendu aux frais des employeurs.*

Interventions du groupe UDC:

- 09.4273 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre: conséquences pour les institutions sociales de l'accroissement de la population à la suite de l'immigration
- 09.3682 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : fonds de compensation de l'AVS. Dépréciation du patrimoine
- 09.3406 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : perception de frais pour les procédures portées devant les tribunaux cantonaux des assurances
- 09.3405 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : révocation des rentes AI accordées pour cause de troubles somatoformes douloureux
- 09.3257 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : assainissement de l'assurance-invalidité. Plan de rechange
- 09.3247 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : caisses de pension et autres institutions d'assurances sociales. Problèmes de placement persistants
- 08.475 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : les abus dans l'assurance-invalidité doivent cesser de peser sur les rentes AVS

Documents de fond

- Lignes directrices du groupe UDC pour la politique sociale, de la santé et familiale durant la législature 2007-2011 "Politique sociale de l'UDC Suisse" du 17 octobre 2008
- Document de fond de l'UDC Suisse sur l'assainissement structurel de l'assurance-invalidité "La 6^e révision de l'AI doit assainir l'AI!" du 29 septembre 2009

Nos promesses:

1.5

Le groupe parlementaire UDC veut réduire les primes d'assurance-maladie. Il soutient l'initiative UDC pour la baisse des primes qui demande un renforcement de la concurrence afin d'améliorer la qualité de la desserte médicale tout en réduisant le coût de celle-ci.

Nos réussites:

L'UDC avait lancé durant la législature précédente une initiative populaire pour la baisse des primes afin de répondre à l'explosion des coûts de la santé publique. Cette initiative a été retirée au profit d'un contreprojet que les citoyennes et les citoyens ont finalement refusé. Durant la législature en cours, l'UDC s'est également battue en première ligne contre l'explosion des primes d'assurance-maladie. Elle a notamment demandé le gel des primes et, parallèlement, l'introduction de la liberté contractuelle et elle a obtenu que le système de réduction des primes ne soit pas encore une nouvelle fois étendu.

- *Durant la session d'hiver 2007 le Parlement accepte malgré l'opposition initiale des partis du centre – qui craignaient sans doute l'opposition annoncée de l'UDC – un contreprojet à l'initiative populaire UDC pour la baisse des primes dans l'assurance-maladie de base. Le Parlement reprend ainsi à son compte des revendications importantes de l'UDC en politique de la santé, si bien que l'UDC peut retirer son initiative. Le 1^{er} juin 2008, le souverain rejette cependant le contreprojet soutenu par l'UDC.*
- *Conseil prioritaire en la matière, le Conseil national examine durant la session d'automne 2009 les mesures urgentes pour la baisse des coûts dans la LAMal. Les mesures soutenues par l'UDC visent notamment l'introduction d'une franchise différenciée, un service téléphonique obligatoire ainsi qu'une durée contractuelle minimale de 3 ans lors du choix d'une franchise plus élevée. En revanche, le Parlement s'oppose à l'augmentation de 200 millions de francs du système de réduction des primes, à l'introduction d'une taxe de consultation ainsi qu'à la levée de l'obligation contractuelle. Durant la session d'hiver 2009, le Conseil des Etats refuse d'admettre le caractère urgent de cette réforme, si bien que celle-ci risque fort d'échouer ou de devenir insignifiante.*
- *Durant la session d'automne 2009, le Conseil national examine la question des primes d'assurance-maladie non payées selon l'art. 64a LAMal. Il transmet une initiative parlementaire de sa commission dont le texte est complété par une proposition du conseiller national UDC Toni Bortoluzzi. Ce dernier demandait que les cotisants retardataires, qui ne remplissent pas leurs obligations malgré les rappels et poursuites judiciaires, soient publiés sur une liste accessible aux fournisseurs de prestations médicales, aux cantons et aux communes. Le Conseil des Etats suit l'avis du Conseil national durant la session d'hiver 2009.*

Nos combats:

- *La question de la poursuite du blocage de l'admission de médecins généralistes est débattue durant la session d'été 2008. Avec le soutien de l'UDC, le Conseil national avait refusé durant la session de printemps de laisser en place le blocage, alors que le Conseil des Etats entendait le maintenir. Dans la procédure d'élimination des divergences, les deux Chambres se mettent d'accord pour prolonger le système de blocage jusqu'au 31 décembre 2009.*

- *Le 30 novembre 2008, le peuple suisse approuve malgré la recommandation inverse de l'UDC la révision de la loi sur les stupéfiants. L'initiative en faveur du chanvre est en revanche clairement refusée.*
- *Le 17 mai, le peuple suisse approuve la couverture de la médecine complémentaire dans l'assurance-maladie de base. L'UDC s'était opposée à ce projet.*
- *L'intervention du groupe UDC pour le gel des primes d'assurance-maladie et le passage à la liberté contractuelle est refusée durant la session d'automne.*

Interventions du groupe UDC:

- 09.4175 Motion du Groupe de l'Union démocratique du centre: amélioration de la collaboration entre l'UE et la Suisse au niveau du contrôle des médicaments
- 09.3674 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : gel des primes de l'assurance-maladie et suppression de l'obligation de contracter
- 09.3673 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : AOS. Passage à une liste positive et élagage du catalogue des prestations

Document de fond:

- Prise de position du groupe UDC concernant les propositions du DFI du 15 mai 2009 pour la révision urgente de la LAMal

Nos promesses

1.6

L'UDC se bat pour de meilleures conditions-cadres économiques. Cette revendication comprend notamment les points suivants: baisse des impôts, approvisionnement de l'économie en énergie à prix avantageux dans tous les domaines (force hydraulique, énergie nucléaire, pétrole, gaz naturel, énergies alternatives), bonnes infrastructures de transport (y compris pour le trafic individuel) sans taxe d'incitation (notamment la taxe CO₂) et redevance (péage routier urbain) supplémentaires, instruction publique axée sur la performance et sur la croissance économique.

Nos réussites:

La politique du Conseil fédéral et du Parlement de ces deux dernières années a provoqué globalement une détérioration des conditions-cadres. Les impôts, taxes et redevances (TVA, taxe CO₂, impôt sur le tabac, imposition de l'électricité) ont augmenté. Les réglementations et obstacles administratifs aux activités économiques (notamment dans le domaine de la santé publique et de l'environnement) ont été multipliés. L'UDC a toujours tenté de corriger ce mauvais cap, mais elle se heurtait à chaque fois à la coalition du centre-gauche qui se moque des intérêts de l'économie et qui cherche à restreindre la liberté d'entreprendre. Grâce aux pressions de l'UDC, le Conseil fédéral et le Parlement ont dû, dans le cadre de la crise financière, prendre des mesures pour protéger l'économie nationale contre les risques inhérents au système.

- *Durant la session spéciale 2008, le Conseil des Etats biffe le road-pricing (péage routier urbain) dans le plan de législature. L'UDC soutenait cette proposition.*
- *Durant la session d'été 2008, le Conseil national refuse, conformément à la position de l'UDC, une motion de la CEATE-CN visant à 'imposer le filtre à particules à tous les véhicules diesel.*
- *Le Conseil national ouvre durant la session d'automne 2008 sur proposition de l'UDC un débat urgent sur l'augmentation du prix de l'électricité. La libéralisation du marché de l'électricité étant systématiquement sabotée par le département Leuenberger et par les milieux écologistes qui réclament des redevances supplémentaires, les consommateurs d'électricité font aujourd'hui les frais de cette mauvaise politique. Les deux Conseils adoptent des mesures pour amortir l'augmentation du prix de l'électricité.*
- *Avec le soutien de l'UDC le Parlement approuve durant la session d'hiver 2008 un crédit pour financer un emprunt à conversion obligatoire d'un montant de 6 milliards de francs en faveur de l'UBS. Des considérations économiques globales l'emportent sur les principes de politique économique.*
- *Les Chambres refusent avec le soutien de l'UDC l'initiative du GSSA contre les exportations de matériel de guerre. Ce projet aurait été nocif pour l'économie suisse.*
- *Durant la session spéciale 2009, le Conseil national rejette avec l'appui de la majorité du groupe UDC la limitation du système de gage des artisans. Les Chambres fédérales maintiennent cette décision durant la session d'hiver 2009.*
- *Durant la session d'été 2009, le Conseil national refuse d'entrer en matière sur la révision du droit du bail à loyer conformément à la proposition de l'UDC.*

- *Le Conseil national refuse durant la session d'été 2009 deux initiatives populaires de Franz Weber contre la construction de résidences secondaires et contre des grandes installations polluantes sans leur opposer de contreprojet. L'UDC défendait également cette position.*
- *Les Chambres fédérales approuvent durant la session d'été 2009 la motion de l'UDC visant à prévenir les risques insupportables pour l'économie nationale que représente l'éventuelle faillite d'une grande banque suisse.*
- *Durant la session d'été 2009 le Parlement approuve avec le soutien de l'UDC une simplification de la loi sur la TVA.*
- *Au Conseil des Etats, l'UDC réussit à faire accepter durant la session d'hiver 2009 une proposition qui simplifie l'obligation de présenter des comptes pour les entreprises et qui augmente la limite du chiffre d'affaires.*
- *Conformément à l'avis de l'UDC, le Conseil national refuse d'entrer en matière sur la Convention alpine durant la session d'hiver 2009.*

Nos combats:

- *Durant la session d'été, le Conseil national suit le programme de politique énergétique du Conseil fédéral et approuve contre la volonté de l'UDC des prescriptions supplémentaires visant à accroître l'efficacité énergétique des bâtiments et à imposer une étiquette-énergie pour les bâtiments et les appareils.*
- *Une motion d'Adrian Amstutz, qui demande que les camions restent pendant dix ans au moins dans la catégorie RPLP la plus avantageuse, est refusée durant la session d'automne 2008.*
- *Durant la session spéciale 2009 le Conseil national approuve contre l'avis de l'UDC une proposition du parti BDP qui vise à augmenter le débit résiduel des cours d'eau, donc à réduire la production électrique.*
- *Conseil prioritaire en la matière, le CE commence durant la session d'été 2009 l'examen du droit des sociétés anonymes. Des éléments importants de cette réforme sont atténués contre la volonté de l'UDC. En effet, le droit de vote sur la base des actions en dépôt est réintroduit et la Petite Chambre renonce au principe de la réélection annuelle des membres des conseils d'administration.*
- *Durant la session d'automne 2009, deux propositions du groupe UDC et une du conseiller aux Etats UDC Hannes Germann contre le triplement de la taxe CO₂ sont refusées.*
- *Durant la session d'hiver 2009, l'UDC se bat en vain contre l'augmentation du prix de l'électricité à cause de la hausse des droits d'eau de 150 millions de francs et de la rétribution d'injection de 175 millions de francs par an.*
- *Contre l'avis de l'UDC, le Conseil des Etats prolonge durant la session d'hiver 2009 jusqu'en 2013 le moratoire concernant les animaux et plantes génétiquement modifiés dans l'agriculture.*

Interventions du groupe UDC:

- 09.4178 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre: formulation du mandat des experts chargés de mener l'enquête du Conseil fédéral sur les déficiences de la surveillance des marchés
- 09.3934 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : garder la place financière suisse des risques systémiques
- 09.3254 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : après-Kyoto. Ne pas aller au-delà des obligations internationales
- 09.3253 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : pas de participation de la Suisse à l'après-Kyoto sans que tous les principaux pays émetteurs y soient associés
- 09.3252 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : mesures conjoncturelles en faveur des PME suisses
- 08.3351 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : halte aux charges fiscales excessives qui freinent la mobilité dans le pays
- 09.3306 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : suspension de la révision de la loi sur le CO2
- 09.409 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : impôt routier et impôt automobile de la Confédération
- 08.3775 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : concessions radio et TV accordées par le DETEC
- 08.3649 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : prévenir les risques démesurés pour l'économie suisse
- 08.3520 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : marché de l'électricité. Retour à l'ancien régime
- 08.3168 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : sanctionner les mauvais payeurs
- 09.480 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : pas d'élargissement de l'obligation de renseigner lors des relevés statistiques de la Confédération
- 08.469 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre: les réserves d'or de la Banque nationale doivent être stockées en Suisse
- 08.404 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : maintien d'une réserve d'or dans l'intérêt du pays

Documents de fond:

- Document de fond de l'UDC concernant la place financière suisse "Renforcer la place financière, c'est renforcer la Suisse!", septembre 2008
- Document de fond de l'UDC sur la situation économique "La crise financière actuelle – une opportunité pour la Suisse", 23 octobre 2008.
- Document de fond de l'UDC "Pour une politique climatique raisonnable". février 2009.
- Document de fond de l'UDC pour surmonter les crises en Suisse "Crise bancaire et crise du secret protégeant les clients des banques", 28 mars 2009.
- Document de fond de l'UDC sur le droit des sociétés anonymes "L'UDC demande une surveillance efficace des administrateurs, 26 mai 2009.

Nos promesses

1.7

Le groupe UDC veut protéger résolument la propriété privée et la liberté contractuelle.

Il soutient l'épargne-logement fiscalement privilégiée et s'oppose à l'épuisement régional ou international des brevets. Les droits des actionnaires en tant que propriétaires des entreprises doivent être renforcés. Parallèlement il faut baisser les impôts, car la perception d'un impôt est toujours une atteinte à la propriété privée.

Nos réussites:

Les droits de la liberté et de la propriété sont systématiquement sacrifiés à l'esprit du temps. L'UDC est quasiment la dernière force politique à défendre avec détermination la liberté individuelle et la protection de la propriété.

- *Lors du débat sur le projet lancé par le PLR de protéger les personnes contre la fumée passive, l'UDC réussit à empêcher qu'une interdiction totale de fumer soit imposée dans tous les bâtiments publics, y compris les restaurants. Le projet adopté finalement durant la session d'automne 2008 admet la fumée dans des exploitations inférieures à 80 mètres carrés.*
- *Durant la session d'été 2009, le Conseil national et le Conseil des Etats se disputent âprement concernant la permission de la publicité pour l'alcool dans le cadre du programme UE Media. L'UDC réussit finalement à s'imposer de justesse dans la commission de conciliation, soit par 13 voix contre 12. Ainsi, la publicité pour l'alcool sera permise à la télévision.*

Nos combats

- *Durant la session d'été 2008, le Conseil national doit trancher la question du choix du système dans le droit des brevets. Contrairement à quelques déclarations contraires faites par les partis du centre, une petite majorité se trouve au Conseil national pour maintenir avec l'UDC le principe de l'épuisement national. Le PDC est le principal responsable de l'abandon de ce principe. Durant la session d'hiver 2008, le Parlement fédéral accepte définitivement cet affaiblissement de la propriété intellectuelle en Suisse.*
- *Contre l'avis de la majorité de l'UDC, le Conseil national décide durant la session d'été de réintroduire les prix imposés sur le marché du livre. Le Conseil des Etats se rallie à cette décision durant la session d'hiver 2009.*

2. Engagement pour une Suisse indépendante, neutre et souveraine où les droits du peuple ne sont pas restreints par ledit "droit des peuples"

Nos promesses:

2.1

Le groupe parlementaire UDC demande le retrait de la demande d'adhésion à l'UE en lieu et place de l'option "Adhésion à l'UE". L'adhésion à l'UE est incompatible avec notre démocratie, notre fédéralisme et notre neutralité. En entrant dans l'UE, la Suisse affaiblirait de surcroît son économie et alourdirait ses impôts. Au lieu de viser l'adhésion à l'UE, il faut poursuivre sur la voie bilatérale.

Nos réussites:

C'est grâce à l'UDC que la Suisse n'est pas encore dans l'UE et que le projet d'adhésion à l'UE est passé au second plan dans le débat politique de ces dernières années. La voie bilatérale a été poursuivie pour organiser les rapports entre la Suisse et Bruxelles. Or, le Conseil fédéral a l'intention de relancer les discussions sur l'adhésion durant la seconde moitié de cette législature. L'UDC continue de combattre avec détermination cette intention. La reprise de plus en plus fréquente de droit UE par la Suisse constitue un autre problème. L'UDC se bat contre l'adoption automatique de décrets UE dans le droit suisse (par exemple, dans le développement du droit Schengen).

Nos combats

- *Durant la session spéciale 2009 le Conseil national approuve contre la volonté de l'UDC l'échange facilité d'informations policières avec les Etats Schengen.*
- *Le Conseil national refuse contre l'avis de l'UDC une initiative cantonale schwytoise demandant le retrait de la demande d'adhésion déposée à Bruxelles.*
- *Le Conseil national approuve durant la session d'automne 2009 deux nouveaux développements du droit Schengen malgré l'opposition de l'UDC.*
- *Durant la session d'automne 2009, le Conseil national approuve contre la volonté de l'UDC un postulat qui demande un réexamen de principe de la politique européenne de la Suisse et rejette l'initiative parlementaire d'Yvette Estermann proposant que la demande d'adhésion à l'UE soit déclarée caduque.*
- *Le Conseil national accepte durant la session d'hiver contrairement à la position de l'UDC un crédit de 111 millions de francs pour la participation à des programmes de formation UE. L'utilité de ce crédit est très contestée et la reproche selon lequel il s'agit de contributions de cohésion dissimulées ne peut pas être infirmé.*

Interventions du groupe UDC

- 09.3884 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : stratégie du Conseil fédéral dans les négociations avec d'autres Etats
- 09.3751 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : affaire libyenne. Improvisation totale du Conseil fédéral
- 09.3672 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : pas de droit d'urgence pour les adaptations Schengen
- 09.3507 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : infrastructure pour la production du passeport biométrique. Nouvelle mise au concours
- 09.3404 Postulat du groupe de l'Union démocratique du centre : la Suisse doit-elle rester membre d'organisations internationales?
- 09.3403 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : appartenance de la Suisse à l'OCDE
- 09.3249 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : un accord-cadre avec l'UE pour renforcer la reprise automatique du droit européen?
- 09.441 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : passeports biométriques. Non à la banque de données
- 09.440 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : documents d'identité. Non à l'extension de la biométrie
- 08.3081 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : renforcer la capacité concurrentielle des entreprises suisses
- 08.3020 Interpellation urgente du groupe de l'Union démocratique du centre : halte aux pressions de l'UE sur notre système fiscal!
- 08.467 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : retrait de la demande d'entrée dans l'Union européenne
- 07.3780 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : divergences en matière de fiscalité entre la Suisse et l'UE. Etat des lieux

Nos promesses:

2.2

Le groupe UDC s'oppose au minage des droits du peuple par ledit "droit des peuples". C'est devenu une très mauvaise habitude de notre époque que de vouloir neutraliser des positions politiques malaimées sous le prétexte du "droit international impératif". Cette politique mine le régime constitutionnel et légal de la Suisse. Lors de la reprise de règles du droit international public, il faut à chaque fois examiner sérieusement le passage au système dual.

Nos réussites:

La tendance à imposer en Suisse les dispositions du droit international pour miner nos droits populaires et notre système légal se renforce constamment. L'UDC a lancé des mises en garde à chaque fois qu'un projet présentant cette menace apparaissait à l'agenda politique. Cédant aux pressions internationales, la Suisse s'écarte de plus en plus de ses principes de droit fondamentaux comme par exemple la double incrimination. L'UDC a systématiquement dénoncé cette tendance durant la première moitié de cette législature. Les nouveaux accords de double imposition constituent un test important dans ce sens. Au niveau national, on constate que des décisions prises démocratiquement par le peuple sont fréquemment menacées par des concordats intercantonaux. L'UDC est le seul parti à s'opposer avec détermination à ce développement néfaste.

- *Le Conseil national approuve durant la session d'automne une initiative parlementaire UDC qui vise à empêcher que force obligatoire générale soit systématiquement donnée aux concordats intercantonaux.*

Nos combats

- *Contre la volonté de l'UDC, le Conseil national approuve durant la session de printemps 2009 une initiative parlementaire qui vise à introduire de nouveaux critères de validité pour les initiatives populaires ainsi qu'un postulat de sa commission concernant le rapport entre les initiatives populaires et le droit international public. Une tentative de plus de la classe politique de miner les droits démocratiques des citoyens et de placer ledit "droit des peuples" au dessus des droits populaires.*
- *Durant la session d'été 2009 le Conseil des Etats a approuvé la loi sur l'organisation des autorités pénales qui vise à transférer au Parlement la surveillance du Ministère public de la Confédération.*
- *Le 17 mai 2009 le peuple suisse approuve l'introduction du passeport biométrique. L'UDC était opposée à ce projet.*

Interventions du groupe UDC:

- 09.4278 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre: le droit international affecte la souveraineté de la Suisse
- 09.3676 Postulat du groupe de l'Union démocratique du centre : droit international et droit national. Passage d'un système moniste à un système dualiste
- 09.3256 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : traités internationaux non dénonçables
- 09.3036 Interpellation urgente du groupe de l'Union démocratique du centre : chantage des Etats-Unis et de l'UE. Mise en place d'un vaste dispositif de défense
- 09.466 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : règles impératives du droit international. Définition
- 09.419 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : inscrire la double incrimination dans la Constitution

- 09.414 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : le droit international ne doit pas primer le droit national
- 08.463 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : concordats. Déclaration de force obligatoire générale et autonomie des cantons

Nos promesses

2.3

Le groupe parlementaire UDC demande une analyse détaillée des effets de la libre circulation des personnes avec l'UE. Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes, des milliers d'immigrants entrent en Suisse chaque mois. L'UDC demande en vue de la votation de 2009 une analyse fondée des effets de la libre circulation des personnes sur le marché du travail, les salaires et les institutions sociales (notamment l'AI, AC et l'assistance sociale).

Nos réussites:

Le bien-fondé des réserves exprimées par l'UDC contre l'extension de la libre circulation des personnes se confirme. L'immigration échappe au contrôle et augmente sans cesse. En période de crise, les travailleurs étrangers ne rentrent pas dans leur pays, mais restent en Suisse à la charge des œuvres sociales. Les pressions augmentent pour obtenir des mesures contre ce développement.

- *Durant la session de printemps 2008 le Conseil national décide conformément à l'avis de l'UDC de renvoyer au Conseil fédéral le projet d'abolition de la Lex Koller; il s'agit en particulier d'examiner la durée minimale de séjour des étrangers ainsi que des mesures concernant le problème des résidences secondaires.*
- *Le 11 décembre 2009 le groupe parlementaire UDC demande par la signature des 59 membres présents durant la session d'hiver la tenue d'une session extraordinaire pour débattre de l'immigration incontrôlée provoquée par la libre circulation des personnes, de l'augmentation du nombre d'étrangers et requérants d'asile ainsi que des conséquences qui en résultent pour les finances publiques, les œuvres sociales, l'aide sociale, les infrastructures publiques, le logement, l'intégration de la population étrangère et la sécurité publique.*

Nos combats:

- *En été 2008 le Parlement décide par un procédé antidémocratique de réunir en un seul projet la poursuite de la libre circulation des personnes avec l'UE ainsi que son extension à la Bulgarie et la Roumanie. Il refuse ainsi au souverain la possibilité de décider librement et individuellement de la poursuite de la libre circulation et de l'extension de celle-ci.*
- *Le 8 février 2009, le peuple suisse approuve contre l'avis de l'UDC le projet combiné de libre circulation des personnes.*
- *Durant la session d'automne 2009, le Conseil national approuve malgré l'opposition de l'UDC l'aide financière à la Bulgarie et la Roumanie.*

Interventions du groupe UDC

- 09.4280 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : mesures contre l'augmentation du nombre de frontaliers
- 09.4275 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre: limitation à un an de l'autorisation de séjour pour les citoyens UE au chômage
- 09.4274 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre: scénarios et possibilités concernant la libre circulation des personnes
- 09.4272 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre: mécanismes de contrôle et de régulation contre la croissance incontrôlée de la population
- 09.4271 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre: coûts de l'immigration incontrôlée
- 09.4024 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre: résiliation de l'Accord sur la libre circulation des personnes. Ouverture de nouvelles négociations avec l'UE
- 09.3997 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre: une autorisation de séjour pour les clandestins récidivistes?
- 09.3996 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre: marché du travail. La politique d'immigration incontrôlée est un échec
- 09.3478 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : la non-activation de la clause de sauvegarde entraînera de graves problèmes sur le marché du travail et pour les assurances sociales
- 09.3251 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : accords bilatéraux en temps de crise
- 09.3250 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : libre circulation des personnes. Assurer la transparence sur la propagande de l'Etat
- 08.3631 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : halte à la sape de la démocratie directe
- 08.3096 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : déclaration de l'UE sur la souveraineté de la Suisse avant le traitement de la libre circulation des personnes au second conseil

Nos promesses

2.4

Le groupe parlementaire UDC s'oppose à un accord de libre-échange agricole avec l'UE ainsi qu'à autres concessions de politique agricole dans le cadre de l'OMC. Un accord de libre-échange agricole avec l'UE entraînerait pour l'agriculture suisse une baisse du revenu de l'ordre de 1,5 milliard de francs, donc une nouvelle accélération du changement structurel et l'abandon de la souveraineté alimentaire.

Nos réussites

Sous la conduite de la conseillère fédérale Doris Leuthard, le Conseil fédéral entend conclure un accord de libre-échange agricole avec l'UE alors que Bruxelles n'a avancé aucune revendication dans ce secteur. L'UDC défend les intérêts d'une agriculture indigène productrice et s'oppose à un libre-échange sans limite dans le domaine agricole. Le succès de la manifestation de Sempach a montré que l'agriculture helvétique soutenait la position de l'UDC. Grâce à l'UDC, la délégation suisse au cycle de Doha de l'OMC devra représenter les intérêts de l'agriculture. Sur pression de l'UDC, le Conseil fédéral et le Parlement adoptent des mesures pour stabiliser le marché laitier.

- *Lors du débat sur le plan de législature durant la session d'été 2008, l'UDC réussit à faire accepter la proposition suivante: le cycle de Doha ne doit pas provoquer un affaiblissement de l'agriculture suisse et il faut empêcher une nouvelle baisse du revenu agricole et du degré d'auto-provisionnement alimentaire de la Suisse.*
- *Jeudi 12 juin 2008 le Conseil national ouvre un débat urgent sur la question de la sécurité alimentaire et le prix des matières premières. L'UDC a déposé à ce sujet une interpellation urgente ainsi que quatre motions visant à décharger financièrement la population dans le domaine des carburants dont les prix explosent.*
- *Durant la session d'été 2009 la conseillère fédérale Doris Leuthard échoue dans sa tentative de créer une réserve au bilan pour l'agriculture afin d'atténuer les effets du libre-échange agricole avec l'UE. En fait, il s'agissait d'une sorte de prime au décès pour les agriculteurs. Le Conseil national refuse d'entrer en matière sur le projet sous la conduite de l'UDC.*
- *Le 29 août 2009 plus de 10 000 paysannes et paysans manifestent à l'appel de l'UDC et de diverses organisations agricoles à Sempach pour réclamer un changement de système sur le marché laitier et refuser un accord de libre-échange agricole avec l'UE. A la suite de ces pressions, le Département fédéral de l'économie et les associations concernées décident de prendre des mesures sur le marché laitier.*
- *Le 3 décembre 2009 le Conseil national tient à la demande de l'UDC une session extraordinaire sur l'agriculture. Trois interventions de l'UDC demandant l'abandon du libre-échange avec l'UE, des négociations par étapes ainsi que l'exclusion de l'agriculture du dossier OMC sont refusées de justesse. Cédant aux pressions, la conseillère fédérale Doris Leuthard se déclare néanmoins prête à donner force obligatoire générale à des mesures de contrôle de la production laitière. Il s'agit d'une concession importante en faveur des producteurs de lait. Plusieurs autres interventions de l'UDC en faveur de l'agriculture productrice sont acceptées.*

Nos combats

- *Le Conseil national approuve contre la volonté de l'UDC le principe du Cassis-de-Dijon durant la session spéciale 2009. Idem pour le Conseil des Etats pendant la session d'été 2009. La tentative de lancer un référendum échoue faute d'un nombre suffisant de signatures.*

Interventions du groupe UDC:

- 09.3888 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : interrompre immédiatement les négociations visant à instituer un accord de libre-échange avec l'UE dans le domaine agroalimentaire
- 09.3750 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : halte à la disparition de la paysannerie et à la chute des prix du lait
- 09.3245 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : libre-échange du fromage avec l'UE et suppression des contingents de lait
- 08.3857 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : accord de libre-échange dans le secteur agroalimentaire

Document de fond

- Soulèvement paysan de Sempach „Résolution adressée au Conseil fédéral“, 29 août 2009.

Nos promesses

2.5

Le groupe UDC s'engage pour la concurrence fiscale et pour le secret protégeant les clients des banques. Seule une concurrence fiscale internationale et intercantonale garantit une imposition modérée. Tous les efforts d'harmonisation du bailli fiscal UE doivent donc être rejetés. Le secret protégeant les clients des banques doit être préservé.

Nos réussites:

Le Conseil fédéral a abandonné le secret qui protégeait autrefois les clients domiciliés à l'étranger des banques suisses. L'UDC est aujourd'hui la seule force politique qui se bat pour le maintien du secret bancaire et la protection de la sphère privée des citoyennes et des citoyens. L'UDC soutient donc l'initiative populaire pour la sauvegarde du secret protégeant les clients des banques. Elle se bat aussi pour le maintien du principe de la double incrimination dans les nouvelles conventions de double imposition négociées avec l'étranger. Grâce aux pressions de l'UDC, le minage du secret bancaire a au moins pu être évité en Suisse et la concurrence fiscale entre cantons est restée pour l'essentiel intacte.

- *Le 20 mars 2008, le Conseil national ouvre à la demande de l'UDC un débat urgent concernant les pressions de l'UE sur le système fiscal suisse, la crise financière et le renforcement du secret protégeant les clients des banques.*
- *Dans le contexte de la remise de données bancaires confidentielles aux Etats-Unis au printemps 2009, l'UDC dénonce les agissements illégaux du Conseil fédéral. Pour la suite des négociations entre la Suisse et les Etats-Unis, ces pressions permettent d'éviter de nouvelles violations du droit bancaire suisse par les autorités helvétiques.*

Interpellations du groupe parlementaire UDC:

- 08.3021 Interpellation urgente du groupe de l'Union démocratique du centre : que fait le Conseil fédéral pour renforcer le secret bancaire?
- 09.3402 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : stratégie visant à renforcer la place financière suisse. Amnistie fiscale et autres mesures d'appoint
- 09.3401 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : garantir la souveraineté au lieu de se battre pour des listes blanches
- 09.3035 Interpellation urgente du groupe de l'Union démocratique du centre : le Conseil fédéral mine la sécurité du droit suisse en vidant le secret bancaire de sa substance
- 08.3859 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre: crise des marchés financiers. Rôle des autorités de surveillance
- 08.3355 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : conventions-types de double imposition avec l'OCDE
- 08.3095 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : durcissement des dispositions réprimant les violations du secret bancaire
- 08.3021 Interpellation urgente du groupe de l'Union démocratique du centre : que fait le Conseil fédéral pour renforcer le secret bancaire?

Document de fond:

- Document de fond de l'UDC Suisse pour surmonter les crises en Suisse "Crise bancaire et crise du secret protégeant les clients des banques", 28 mars 2009

Nos promesses

2.6

L'UDC s'engage pour la neutralité permanente, armée et intégrale. La Suisse doit exploiter systématiquement les avantages de son statut de petit Etat neutre. L'UDC s'oppose aux engagements militaires armés à l'étranger et au minage du système de milice. Elle refuse également la définition trompeuse de "neutralité active".

Nos réussites

Le Département fédéral des affaires étrangères et, plus particulièrement, son chef mettent tout en œuvre pour miner la neutralité et engager la Suisse dans des pactes et opérations militaires au niveau international. L'UDC s'est battue jusqu'ici avec succès pour la sauvegarde de la neutralité suisse qui trouve un large appui auprès de la population. Elle a notamment pu empêcher la légalisation de cours de répétition à l'étranger ainsi que l'intervention de l'armée suisse en Somalie.

- *Durant la session d'été 2008 l'UDC réussit à imposer presque tous ses points de vue lors du débat sur la loi militaire. Elle réussit en particulier à empêcher les cours de répétition obligatoires à l'étranger ainsi que l'obligation faite aux militaires professionnels de s'engager dans des opérations à l'étranger. Le Conseil fédéral ne pourra pas non plus, comme il le souhaitait, engager des troupes à l'étranger sans consulter au préalable le Parlement. Durant la session d'été 2009, le Conseil national refuse définitivement la nouvelle loi militaire. Ainsi, les cours de répétition à l'étranger ne sont plus à l'ordre du jour politique.*
- *La définition de la mission de l'armée suisse est un des points forts de la session d'automne 2009. Cela fait des années que le Département fédéral de la défense souffre de problèmes et de déficiences au niveau de sa direction. Des dysfonctionnements sont régulièrement portés à la connaissance du public. Le programme d'armement a été refusé au Conseil national avec l'aide de l'UDC, car la majorité du Conseil n'avait pas jugé nécessaire, contrairement aux propositions de l'UDC, de mettre en place un programme de correction des problèmes et dysfonctionnements (conduite, matériel, personnel, instruction, capacité d'intervention) avant d'offrir de nouveaux moyens financiers à l'armée. Durant la session d'hiver 2008 l'UDC a néanmoins donné son accord au programme d'armement parce qu'entre-temps le DDPS avait fait une analyse convaincante des graves déficiences affectant l'armée suisse.*
- *Le principal objet à l'ordre du jour de la session d'automne 2009 est la question de la participation de l'armée suisse à l'opération internationale de police contre les pirates attaquent des bateaux à la Corne de l'Afrique et dans le Golfe d'Aden (entre la Somalie et le Yémen). Le Conseil fédéral souhaite faire participer 30 militaires suisses à cette opération appelée Atalante et conduite par l'UE. L'UDC s'oppose avec tous les moyens à sa disposition contre cet engagement voulue surtout par la ministre des affaires étrangères. Elle finit par l'emporter, car le Conseil national a refusé deux fois d'entrer en matière sur cet objet. Ce résultat est aussi une grande victoire pour la neutralité suisse qui aurait gravement souffert de cet engagement.*
- *Le groupe UDC dépose durant la session d'hiver 2009 plusieurs interventions réclamant des variantes conceptuelles concernant la défense nationale en tenant compte du cadre financier actuel ainsi que des mesures urgentes pour corriger les déficiences de l'armée.*

Interventions du groupe UDC:

- 09.4177 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre: variantes de conception de la défense nationale suisse
- 09.4174 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre: mesures urgentes pour corriger les dysfonctionnements au DDPS et dans l'armée
- 09.3998 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre: l'armée suisse a besoin d'une nouvelle conception de la défense
- 09.3886 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : mesures contre le recul des effectifs de l'armée
- 09.3885 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : mesures contre la réduction des effectifs de l'armée
- 08.3868 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : redéfinition de la mission de défense nationale de l'armée
- 08.3542 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : nécessité de remédier aux nombreux dysfonctionnements au sein de l'armée suisse
- 08.3468 Interpellation urgente du groupe de l'Union démocratique du centre : résolution des nombreux dysfonctionnements dans l'armée suisse
- 08.3251 Interpellation urgente du groupe de l'Union démocratique du centre : politique étrangère suisse sur la mauvaise voie
- 08.3093 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : disparition d'armes d'ordonnance. Plan de mesures et rapport
- 08.466 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : oui au chef de l'Etat-major général, non au chef de l'armée
- 07.3781 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : développement des devoirs contenant des responsabilités plutôt que réduction des droits de citoyen
-

Documents de fond:

- Document de fond de l'UDC Suisse concernant les dysfonctionnements affectant le DDPS et demande d'un examen parlementaire global de la conduite du DDPS "Le DDPS a besoin d'un assainissement urgent!", 8 août 2008.
- Réflexions sur la situation stratégique "La Suisse dans le monde d'aujourd'hui", octobre 2008.
- Document de fond de l'UDC sur l'instruction militaire "Objectif: une armée capable de soutenir une guerre, février 2009.
- Document de fond de l'UDC Suisse sur les problèmes de conduite dans l'armée suisse "Pour être apte à affronter une menace réelle, l'armée doit être conduite dans la perspective d'une menace réelle", avril 2009.

Nos promesses

2.7

Le groupe parlementaire UDC refuse un nouveau rapprochement à l'OTAN et à la Politique européenne de sécurité et de défense (PESD). Aujourd'hui déjà, la Suisse s'engage beaucoup trop dans des organes internationaux de politique de sécurité. Ce comportement n'est pas compatible avec la neutralité helvétique. Il faut donc réduire cet engagement. La Suisse doit renoncer à se rapprocher de l'OTAN et de la PESD et elle n'a certainement pas à demander un siège au Conseil de sécurité de l'ONU.

Nos réussites

Conséquence de l'entrée d'Ueli Maurer au Conseil fédéral et de son installation à la tête du DDPS, l'armée suisse cesse d'exploiter chaque occasion pour se rapprocher de pactes militaires internationaux. Après le refus de la loi militaire et de la participation à la mission Atalanta, il ne sera sans doute plus question pour quelque temps d'interventions étrangères de l'armée suisse.

Intervention parlementaire du groupe UDC

- 08.464 Initiative parlementaire du Groupe de l'union démocratique du centre : armée suisse. Renoncer aux engagements à l'étranger

Document de fond:

- Document de fond "La mission de l'armée", octobre 2008.

3. Accroître la sécurité en combattant systématiquement les abus dans le droit d'asile et les abus sociaux, en renvoyant les criminels étrangers et en imposant le respect de nos valeurs

Nos promesses:

3.1

Le groupe UDC veut systématiquement renvoyer dans leurs pays les étrangers qui ne respectent pas nos règles et nos valeurs. La Suisse est un pays ouvert qui accueille un nombre exceptionnellement élevé d'étrangers et les intègre dans son marché du travail. Celles et ceux qui respectent nos lois et nos valeurs et qui ne cherchent pas à vivre à la charge de la collectivité sont les bienvenus. La Suisse doit aussi poursuivre sa tradition humanitaire. Le fait est cependant que plus de la moitié des délits commis en Suisse sont à mettre sur le compte des étrangers. Or, les délinquants n'ont rien à faire dans notre pays. Voilà pourquoi l'UDC a lancé son initiative pour le renvoi des étrangers criminels.

Nos réussites:

Plus de 211 000 citoyennes et citoyens suisses ont signé l'initiative UDC pour le renvoi des étrangers criminels. En réaction à cette pression, le DFJP a présenté un contreprojet qui reprend quelques éléments de l'initiative, mais qui demeure insuffisants sur de nombreux points. Néanmoins, l'expulsion des criminels étrangers sera sans doute bientôt une réalité. Le souverain helvétique pourra en effet voter à la fin de cette législature ou au début de la législature prochaine sur cette initiative de l'UDC.

- *Le 15 février 2008 l'UDC dépose son initiative pour le renvoi des étrangers criminels avec près de 211 000 signatures valables. Il s'agit là d'un pas important dans la lutte contre la délinquance et la criminalité violente en Suisse.*

Nos combats

- *Durant la session d'hiver 2009, le Conseil des Etats renvoie contre la volonté des représentants de l'UDC l'initiative sur les criminels étrangers en commission avec le mandat de vérifier plus à fond la compatibilité de cette initiative avec le droit international public ainsi que d'examiner la possibilité de lui opposer un contreprojet indirect. L'objectif réel de cette manœuvre antidémocratique et hypocrite est de retarder l'examen de cette initiative afin que le peuple ne puisse pas se prononcer avant les élections de 2011.*

Intervention parlementaire du groupe UDC:

- 08.3094 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : expulsion des étrangers qui refusent de s'intégrer

Nos promesses

3.2

Le groupe parlementaire UDC exige que les personnes qui vivent en Suisse observent les lois valables dans ce pays et sa tradition chrétienne et occidentale. Il ne saurait être question que la liberté religieuse soit abusée pour contourner des règles valables dans ce pays (enseignement scolaire, service militaire, droits de la femme, interdiction du mariage par délégation, polygamie, etc.).

Nos réussites

Grâce à l'UDC la population est sensibilisée aux problèmes posés par les étrangers qui refusent de s'intégrer. L'UDC combat toutes les formes de sociétés parallèles qui ignorent notre régime légal. Elle a notamment réussi à faire interdire les mariages fictifs et à empêcher le minage du droit du nom. En outre, le peuple a accepté l'initiative contre les minarets à laquelle l'UDC avait apporté son soutien.

- *Durant la session d'été 2009 le Parlement approuve une modification du Code civil visant à empêcher les mariages fictifs. Cette réforme remonte à une intervention du conseiller national Toni Brunner.*
- *Durant la session de printemps 2009 le Conseil national renvoie à sa Commission des affaires juridiques la réforme du droit du nom. Cette décision prise à la suite d'une intervention de l'UDC a permis d'empêcher le minage complet du droit du nom.*
- *Le 29 novembre 2009, 57,5% des votants ainsi que 19,5 des 23 cantons et demi-cantons suisses approuvent l'initiative populaire contre les minarets. L'UDC a ainsi pu poser un jalon de plus dans sa politique visant à faire respecter nos règles par tous.*

Document de fond:

Document de fond de l'UDC "Pour l'intégration et contre les sociétés parallèles", 2 mai 2009.

Nos promesses

3.3

Le groupe parlementaire UDC combat les abus dans le droit d'asile. Il demande que le séjour clandestin en Suisse soit considéré comme un délit pénal. Les mariages fictifs doivent être empêchés.

Nos réussites:

Depuis l'éviction du conseiller fédéral Christoph Blocher et la reprise du DFJP par la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf les problèmes s'accroissent à nouveau dans le domaine de l'asile. Des réformes légales prêtes à être soumises au Parlement (par exemple, concernant les Erythréens) sont reportées; le nombre de demandes d'asile (+50%) et de cas pendants (+100%) explose et, avec lui, les coûts de l'asile. Un deuxième crédit additionnel sera demandé cette année pour financer les négligences du DFJP. L'UDC reste présente dans ce dossier et dépose régulièrement des interventions parlementaires et propositions pour régler les problèmes de l'asile.

Nos combats:

- *Durant la session d'été 2009, les deux Chambres refusent de stopper le renvoi des demandeurs d'asile refusés en provenance du Sri Lanka.*
- *L'UDC demande sans succès durant la session d'été 2009 le refus du supplément 1b au budget 2009, car celui-ci sert essentiellement à cacher sous de l'argent les insuffisances de la politique d'asile. Le deuxième crédit additionnel voté durant la session d'hiver 2009 subit le même sort.*

Interventions du groupe UDC

- 09.4279 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre: accélération de la procédure d'asile
- 09.4276 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre: renvoi des demandeurs d'asile mineurs en provenance de Grèce
- 09.3479 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : les chiffres de l'UE l'attestent: la Suisse est l'eldorado européen en matière d'asile
- 08.3774 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : laisser-faire dans le domaine de l'asile
- 08.3630 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : laxisme dans la pratique en matière d'asile
- 08.3353 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : jusqu'où ira-t-on dans les admissions en masse de requérants d'asile érythréens?

Document de fond

Documentation pour la conférence de presse "Il faut intervenir rigoureusement contre les abus dans le droit d'asile et la criminalité étrangère", 14 avril 2009.

Nos promesses

3.4

Le groupe parlementaire UDC combat la transformation des décisions de naturalisation en actes administratifs. La naturalisation est depuis toujours un acte démocratique qui n'a pas besoin d'être motivé. Voilà pourquoi l'UDC soutient l'initiative populaire pour des naturalisations démocratiques.

Nos réussites:

L'UDC tient en grand estime le droit de la nationalité et elle combat les tendances visant à le dévaloriser. La tradition civique démocratique est de plus en plus souvent remise en question. L'adoption de quelques propositions au niveau parlementaire suscite néanmoins quelques espoirs.

- *Le Conseil national décide durant la session d'été 2009 de plusieurs interventions parlementaires concernant le droit de la nationalité. Il rejette l'initiative parlementaire du groupe UDC qui demande que les candidats à la naturalisation doivent maîtriser oralement et par écrit la langue nationale de leur région. En revanche, la Grande Chambre accepte sans discuter un contreprojet qui exige de bonnes connaissances de la langue nationale ainsi que l'intégration sur place. De plus, le délai de révocation d'une naturalisation est porté à huit ans.*

Nos combats:

- *Le 1^{er} juin 2008 le peuple suisse refuse l'initiative populaire UDC pour des naturalisations démocratiques. L'UDC renonce par la suite à lancer un référendum contre l'initiative parlementaire Pfisterer (contreprojet indirect).*
- *Durant la session d'automne 2008 la proposition UDC d'introduire la naturalisation à l'essai est refusée au Conseil national.*

Interventions du groupe UDC:

- 09.4277 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre: fort taux de naturalisation en Suisse
- 08.3632 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : naturalisation de familles entières
- 08.3354 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : ruée vers les passeports. Que fait le Conseil fédéral?
- 08.468 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : pas de naturalisation sans de bonnes connaissances orales et écrites de la langue de sa commune
- 08.409 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : perte de la nationalité pour des criminels naturalisés

Document de fond

- Document de fond de l'UDC Suisse concernant l'octroi de la nationalité suisse "Qualité suisse aussi dans les naturalisations", juillet 2008.

Nos promesses

3.5

Le groupe parlementaire UDC exige que les étrangers qui abusent du système social suisse soit expulsés du pays. La disproportion massive du nombre d'étrangers profitant des œuvres sociales et de l'assistance publique suisses ne peut être expliquée par des facteurs objectifs. Il est grand temps de faire toute la transparence sur les nationalités des personnes recevant des prestations sociales.

Nos réussites

Grâce aux efforts de l'UDC, la population et la politique ont pris conscience du thème des abus sociaux alors que ces dysfonctionnements ont été dissimulés ou minimisés pendant des années. L'UDC a déposé des interventions parlementaires ciblées pour corriger cette situation. Des mesures contre les abus sociaux entrent ainsi dans les réformes des institutions sociales, notamment dans celle de l'AI.

- *C'est grâce à l'UDC que la lutte contre les abus dans l'AI est généralement admise aujourd'hui, même si on rencontre encore des problèmes dans l'application pratique. Les réformes de l'AI entreprises durant cette législature comprennent des mesures contre les abus.*

Nos combats

- *Durant la session d'automne 2008, une intervention UDC visant à empêcher la naturalisation de personnes dépendant de l'AI et de l'aide sociale est refusée au Conseil national.*

Interventions du groupe UDC:

- 09.3887 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : dénonciation des conventions d'assurances sociales avec la Turquie et les pays des Balkans
- 09.3749 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : faire toute la lumière sur les dysfonctionnements de l'assurance-invalidité
- 09.489 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : exportation des rentes AI en parité du pouvoir d'achat

Nos promesses

3.6

Le groupe parlementaire UDC demande un renforcement de l'action contre la violence juvénile et la criminalité étrangère ainsi qu'un durcissement du droit pénal. Le droit pénal des mineurs doit devenir plus sévère. Dans les cas graves, les tribunaux doivent appliquer le droit pénal des adultes dès l'âge de 16 ans. Les parents doivent être contraints d'exercer leurs devoirs de surveillance et d'éducation et placés devant leurs responsabilités. L'interdiction de l'alcool, des drogues et des armes doit être strictement appliquée dans les écoles.

Nos réussites

C'est grâce à l'UDC que les problèmes croissants posés par la criminalité juvénile ont été enfin inscrits à l'agenda politique de la première moitié de cette législature. La politique et les autorités doivent agir et ne plus fermer les yeux. Durant une session extraordinaire demandée par l'UDC, le Parlement est revenu sur des déficiences essentielles de la nouvelle partie générale du Code pénal. L'UDC maintient la pression sur les autorités et la politique en déposant des interventions ciblées.

- *Durant la session d'hiver 2007, les Chambres approuvent sur pression de l'UDC la législation d'application de l'initiative sur l'internement.*
- *Durant la session de printemps 2008, l'UDC réussit à faire passer son point de vue dans la loi sur les mesures de contrainte, si bien que les agents de police pourront utiliser le taser.*
- *Durant la session d'automne 2008, le Conseil des Etats transmet une motion UDC qui veut faire toute la transparence sur les nationalités des délinquants.*
- *Le 30 novembre 2008 le peuple suisse accepte l'initiative sur l'imprescriptibilité des crimes pédophiles. L'UDC a été la seule force politique importante à se battre pour ce projet.*
- *Le 3 juin 2009 une session extraordinaire demandée par le groupe UDC unanime débat du renforcement du Code pénal. Le Conseil national reprend à son compte plusieurs propositions UDC demandant que les dispositions pénales soient durcies. Il approuve notamment une augmentation de la peine en cas de viol ou de lésion corporelle grave; il admet la réintroduction des peines privatives de liberté de courte durée, la suppression du travail d'intérêt général prononcé avec sursis ainsi que diverses corrections du casier judiciaire. Par ailleurs, le Conseil national a accepté des propositions de l'UDC visant à expulser les étrangers non intégrés et à exécuter la peine dans le pays d'origine. Durant la session d'hiver 2009, le Conseil des Etats a transformé contre la volonté de l'UDC une bonne partie des décisions du Conseil national en simples demandes d'examen.*
- *Durant la session d'hiver 2009 le Conseil national décide contre la volonté de sa commission et du Conseil fédéral de ne pas déléguer la surveillance du Ministère public de la Confédération à une instance nommée par le Parlement.*

Nos combats

- *Durant la session d'automne 2009 le Parlement refuse une intervention du conseiller aux Etats Maximilian Reimann qui demandait l'application de cas en cas du droit pénal des adultes aux délinquants mineurs.*

Interventions du groupe UDC:

- 09.4176 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre: davantage de transparence au tribunal fédéral
- 09.3752 Interpellation du groupe de l'Union démocratique du centre : renforcement des mesures à l'encontre des terroristes de la protection des animaux
- 09.3681 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : être conséquent dans l'application de l'imprescriptibilité
- 09.3246 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : suivi des délinquants agissant sous l'effet d'une pulsion
- 08.3103 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : le Ministère public de la Confédération, facteur de risque
- 08.513 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : travail d'intérêt général. Abolition du sursis
- 08.512 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : abolition des peines pécuniaires et réintroduction des amendes
- 08.511 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : réintroduction des peines privatives de liberté de moins de six mois

Documents de fond:

- Document de fond de l'UDC Suisse en faveur d'une révision urgente du droit pénal suisse et pour une meilleure protection de la population contre la criminalité "La partie générale du Code pénal exige une réforme urgente!", 10 juillet 2008.
- Document de fond de l'UDC sur la surveillance du Ministère public de la Confédération "L'UDC exige une surveillance efficace du Ministère public de la Confédération", 26 mai 2009.

Nos promesses

3.7

Le groupe parlementaire UDC demande que l'aide au développement soit liée à la condition que les pays d'origine des requérants d'asile acceptent de reprendre ces derniers. La politique d'aide au développement est aussi une politique de défense des intérêts nationaux. Les intérêts de la Suisse dans le domaine de la migration doivent servir de référence à cet effet.

Nos réussites:

L'UDC est la seule force politique de ce pays à adopter une position critique à l'égard de l'aide au développement. Les médias en tiennent de plus en plus souvent compte. Cela n'empêche pas la coalition des bienpensants d'augmenter les crédits pour l'aide au développement sans se soucier de l'état des finances fédérales.

Nos combats

- *Malgré l'opposition de l'UDC le Parlement décide en 2008 de porter l'aide suisse au développement à 0,5% du PIB, ce qui équivaut à une augmentation de 800 millions de francs. Personne ne sait pourtant comment seront financés ces crédits supplémentaires.*

Document de fond:

- Document de fond de l'UDC Suisse sur l'aide au développement "Liberté et responsabilité individuelle au lieu de dépendance et de corruption", février 2008.

4. Autres points forts UDC de la première moitié de cette législature

4.1

L'UDC se bat pour améliorer la qualité de l'instruction publique. Le concordat HarmoS et les projets qui en découlent doivent être combattus, car leur tendance égalitariste provoque un nivellement par le bas.

Nos réussites

L'adhésion au concordat HarmoS a été combattue sous la conduite de l'UDC dans plusieurs cantons. Jusqu'ici, neuf cantons ont refusé HarmoS ou son application. Le souverain du canton d'Appenzell-Rhodes Intérieures a accepté une initiative populaire demandant la réintroduction des notes à l'école. L'UDC s'attaque maintenant aux projets nuisibles découlant de HarmoS, comme par exemple le Plan d'enseignement 21.

Documents de fond

- Document de fond de l'UDC Suisse sur le concordat HarmoS, mars 2008.
- Document de fond de l'UDC Suisse sur la qualité de l'école primaire "Les enseignants", avril 2009.
- Document de fond de l'UDC Suisse sur l'hostilité de l'école moderne à l'égard des performances des élèves, avril 2009

4.2

L'UDC se bat pour le renforcement des droits démocratiques, pour un fonctionnement plus efficace des administrations publiques et pour une plus grande transparence des décisions des autorités. Elle s'engage aussi en faveur de la sauvegarde de l'identité suisse.

Nos réussites:

Grâce aux pressions de l'UDC, le Conseil fédéral et le Parlement s'interrogent sur les manières d'augmenter la transparence des institutions publiques et remettent en question des procédures administratives inefficaces. C'est aussi grâce à l'UDC qu'un nombre croissant d'élus politiques s'engagent à nouveau publiquement en faveur de la Suisse et ses valeurs traditionnelles.

Interventions du groupe parlementaire UDC

- 08.435 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : le programme de la législature est l'affaire du gouvernement
- 08.415 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : Extranet. Accès des secrétariats des groupes aux documents relatifs aux affaires internes des commissions
- 08.410 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : publication des procès-verbaux des commissions
- 08.401 Initiative parlementaire du groupe de l'Union démocratique du centre : droit de veto du Parlement sur les ordonnances édictées par le Conseil fédéral
- 09.3950 Motion du groupe de l'Union démocratique du centre : honorer l'hymne national au Parlement

Le groupe parlementaire UDC est le seul à soutenir systématiquement des économies!

Objet		Vote					Conséquences	
Numéro	Nom	Résultat ¹	UDC	PLR	PDC	PS	Coûts en fr.	Décision
07.041	Budget 2008 (augmentation)	125/46/3	non	oui	oui	oui	4 milliards	approuvé
09.013	2 ^e étape des mesures de stabilisation conjonc. (supplément 1a)	123/51/8	non	oui	oui	oui	700 millions	approuvé
09.033	Budget 2009 (supplément 1b)	118/41/0	non	oui	oui	oui	144 millions	approuvé
09.062	3 ^e étape des mesures de stabilisation conjoncturelle	101/93/2	non	non	oui	oui	330 millions	approuvé
07.082	Vue d'ensemble FTP (ZEB) – crédit global ZEB (projet 2)	121/56/1	non	oui	oui	oui	200 millions	approuvé
07.082	Vue d'ensemble FTP (ZEB) – mesures antibruit (projet 3) coupe	81/87/3	oui	oui	non	non	500 millions ²	approuvé
08.028	Coopération au développement. Financement des mesures de politique économique et commerciale. Poursuite	102/83/5	non	non	oui	oui	800 millions par an	approuvé
08.030	Coopération technique et aide financière en faveur des pays en voie de développement 2008-2011. Poursuite	101/85/4	non	non	oui	oui		
08.3449	Garde extrafamiliale des enfants. Financement initial	115/56/6	non	oui	oui	oui	200 millions	approuvé
08.3752	Prévention des risques de la nature. Augmentation des moyens financiers pour les années à venir (2008-2011)	108/48/0	non	oui	oui	oui	219 millions	approuvé
08.082	AF sur l'aide monétaire internationale (arrêté sur l'aide monétaire internationale)	114/47/2	non	oui	oui	oui	2,5 milliards	approuvé

¹ Résultat de la votation au Conseil national (oui/non/abstention)

² Le CF, le CE et l'UDC voulaient réduire de 500 millions de francs le crédit pour les mesures antibruit, car les objectifs de ce projet peuvent aussi être atteints avec moins d'argent. Le CN s'est opposé à cette idée et a décidé de maintenir le crédit initial.

09.437	Augmentation des contributions aux groupes parlementaires	122/64/8	non	oui	oui	oui	2,6 millions par an	approuvé
09.055	Réduction des inégalités économiques et sociales dans l'UE. Contribution de la Suisse à la Roumanie et à la Bulgarie.	113/52/3	non	oui	oui	oui	257 millions	approuvé
09.041	Budget 2010	133/52/2	non	oui	oui	oui	2,464 milliards ³	approuvé
09.042	Budget 2009. Supplément II	131/36/1	non	oui	oui	oui	450 millions	approuvé
09.059	FIPOI. Aide financière à l'OMC (agrandissement intra-muros)	122/56/4	non	oui	oui	oui	20 millions	approuvé
08.446	Renouvellement du Fonds Agriculture Suisse						50 millions ⁴	pendant
09.071	Programmes UE de formation, de formation professionnelle et de jeunesse jusqu'en 2013. Participation de la Suisse	122/48/4	non	oui	oui	oui	111 millions	pendant
09.039	Fonds monétaire international. AF sur une contribution extraordinaire limitée dans le temps						10 milliards	pendant
05.093	11 ^e révision de l'AVS (1 ^{re} partie des mesures au niveau des prestations)						400 millions ⁵	pendant

Dépenses supplémentaires approuvées contre la volonté de l'UDC: 12,787 milliards de francs

Dépenses pendants contre la volonté de l'UDC: 10,561 milliards de francs

Total des nouvelles dépenses supplémentaires: 23,348 milliards de francs!

³ Le budget prévoit un déficit de 2,464 milliards de francs. L'UDC proposait des économies pour 1,5 milliard de francs. Ses propositions ont été refusées.

⁴ Prolongation du crédit de 10 années supplémentaires jusqu'en 2021. Le Conseil fédéral souhaitait y renoncer en raison de l'état des finances publiques.

⁵ Le Ce a décidé contre l'avis de l'UDC de faciliter la perception anticipée des rentes avec un montant de 400 millions de francs..

L'UDC est le seul parti à s'opposer clairement aux nouveaux impôts et redevances!

Objet		Vote					Conséquences	
Numéro	Nom	Résultat ¹	UDC	PLR	PDC	PS	coûts en francs	Décision
05.053	Financement additionnel de l'AI	126/58/4	non	oui	oui	oui	1.4 milliard par an	approuvé
07.053	Modification de l'impôt sur le tabac	126/62/0	non	oui	oui	oui	10-20 millions. par an	approuvé
02.473	Affectation partielle de la taxe CO ₂	102/74/16	non	non	oui	oui	200 millions par an	approuvé
07.492	Protection et exploitation des cours d'eau (renaturation)	126/63/4	non	oui	oui	oui	130 millions par an	approuvé
08.012	Loi sur les redevances pour les routes nationales	106/50/15	non	oui	oui	oui	5 millions par an	pendant
04.430	Régulation des prix des livres	103/74/5	non	non	oui	oui	70-120 millions par an	pendant
08.445	Droits d'eau équitables	135/49/3	non	oui	oui	oui	325 millions par an ²	pendant
06.476	In. parl. Fasel. Un enfant, une allocation	95/68/3	non	non	oui	oui	167 millions par an ³	pendant

Prélèvements supplémentaires approuvés contre la volonté de l'UDC: 1,620 milliards de francs par an

Prélèvements supplémentaires pendants contre la volonté de l'UDC: 747 milliards de francs par an.

Total des nouveaux impôts et redevances supplémentaires: 2,367 milliards de francs par an!

¹ Résultat de la votation au Conseil national (oui/non/abstention)

² Ces coûts comprennent l'augmentation des droits d'eau (150 millions de francs par an) et l'augmentation de la rétribution d'injection (175 millions); la gauche voulait même porter cette dernière à 350 millions!).

³ Ce projet donne aux personnes exerçant une activité lucrative in dépendante également droit aux allocations pour enfants et de formation (ou les contraints à les percevoir). Les coûts de cette prestation seront supportés par les indépendants eux-mêmes. Les élus bourgeois ont clairement refusé cette nouvelle expansion de l'Etat social, mais ont été battus par l'alliance PDC-gauche.

L'UDC soutient les baisses des impôts et les allègements!

Objet		Vote					Conséquences	
Numéro	Nom	Résultat ¹	UDC	PLR	PDC	PS	Baisse en fr.	Décision
05.058	Réforme de l'imposition des entreprises II	123/70/0	oui	oui	oui	non	430 millions	approuvé ²
09.045	Allègements fiscaux pour les familles avec enfants	156/28/12	oui	oui	oui	oui	600 millions	approuvé
09.032	Progression à froid dans l'impôt fédéral direct. Compensation des conséquences	189/0/6	oui	oui	oui	oui	500 millions	approuvé
06.463	LF sur la déductibilité des contributions aux partis politiques	140/43/11	oui	oui	oui	non	10'000 par pers.	approuvé
09.054	Messages sur les immeubles DFF 2009	162/0/2	oui	oui	oui	oui	40 millions ³	approuvé
08.062	4 ^e révision de la loi sur l'assurance-chômage (réduction de la hausse des prélèvements sur les salaires)	119/61/4	oui	oui	oui	non	200 millions ⁴	pendant
08.062	4 ^e révision de la loi sur l'assurance-chômage (mesures au niveau des dépenses)	119/61/4	oui	oui	oui	non	700 millions	pendant
09.041	Budget 2010	133/52/2	non	oui	oui	oui	1,5 milliard ⁵	refusé
08.3865	Versement de l'excédent 2008 à la population suisse	50/137/7	oui	non	non	non	3,8 milliards	refusé
08.3858	Plan financier 2011-2013. Vérification des tâches	70/121/1	oui	non	non	non	2 milliards par an ⁶	refusé

¹ Résultat de la votation au Conseil national (oui/non/abstention)

² Approuvé lors de la votation populaire du 24 février 2008 avec une majorité acceptante de 50,5%.

³ Il s'agit ici d'un crédit pour l'aménagement de l'ambassade de Moscou qui a été biffé grâce à l'intervention de l'UDC.

⁴ Le message portait initialement sur des recettes de 850 millions de francs. Avec l'aide de l'UDC, ce montant a été réduit de 200 millions.

⁵ La proposition de l'UDC de renvoyer le projet et de le faire précéder d'un programme d'économie de 1,5 milliard de francs a été refusée. Par conséquent, l'UDC a été le seul parti à rejeter le budget 2010 de la Confédération.

⁶ L'UDC entendait économiser 2 milliards de francs grâce à la vérification des tâches de la Confédération. Nonobstant les mauvaises perspectives financières de la Confédération, le CN a refusé cette proposition.

09.3677	Nouvelle révision de la loi sur le CO ₂ . Empêcher une imposition supplémentaire des citoyens et des entreprises	79/100/4	oui	oui	non	non	400 millions par an	refusé
08.3869	Réduction de la TVA pour augmenter le pouvoir d'achat et relancer l'économie	60/134/1	oui	non	non	non	2,7 milliards par an	refusé
08.3527	Suspension des suppléments pour la rétribution des injections d'électricité. Taxe écologique	57/130/5	oui	non	non	non	320 millions par an	refusé
08.3860	Suspension de l'impôt sur les importations pour sauvegarder des emplois dans l'industrie automobile	62/130/0	oui	non	non	non	350 millions par an	refusé

Baisses des impôts et allègements approuvés:

1,570 milliards de francs

Autres allègements pendants:

900 millions de francs

Baisses et allègements proposés par l'UDC, mais refusés:

11,070 milliards de francs

Total des baisses d'impôts et allègements proposés par l'UDC: 13,540 milliards de francs

Voici ce que **l'UDC** a promis à la population suisse avant les élections de 2007:

Nous voulons baisser les impôts pour tous.
Nous ne voulons pas adhérer à l'Union européenne.
Nous voulons renvoyer les étrangers criminels.



Résultat

Impôts:

- l'UDC a apporté une contribution décisive à la réduction de 1,6 milliard de francs du fardeau fiscal pesant sur les familles et les entreprises.
- l'UDC a été le seul parti politique à se battre systématiquement contre toute augmentation des impôts, taxes et redevances. Elle a fait des propositions concrètes pour réduire les impôts (TVA, impôt sur l'importation d'automobiles, taxe poids lourds, taxe CO₂).

- l'UDC a été le seul parti à se battre rigoureusement pour une baisse des dépenses publiques et pour des finances saines. Contre la volonté de l'UDC, le Parlement a néanmoins approuvé des dépenses inutiles de plus de 12,7 milliards de francs à la charge des contribuables.

Adhésion à l'UE:

- grâce à l'UDC et à la majorité du peuple suisse, la Suisse n'est pas membre de l'UE. A notre grand avantage: nous conservons nos droits démocratiques et notre TVA ne passe pas à 15%, voire davantage.
- l'UDC a combattu avec succès des engagements étrangers de l'armée suisse (pas d'intervention contre les pirates en Somalie, pas de cours de répétition à l'étranger). Elle a ainsi veillé à ce que notre pays n'abandonne pas sa neutralité.

- l'UDC s'oppose à un accord de libre-échange agricole avec l'UE et à d'autres concessions dans le dossier agricole au niveau de l'OMC. Faute de quoi notre agriculture doit craindre pour sa survie. Grâce aux pressions de l'UDC, les réserves à l'égard d'un accord de libre-échange avec l'UE se multiplient. Cela renforce notre agriculture.

Etrangers criminels:

- l'UDC a déposé une initiative populaire avec 211 000 signatures pour le renvoi des étrangers criminels. Le peuple suisse pourra ainsi bientôt voter pour renforcer sa sécurité.
- l'UDC se bat avec détermination contre les abus dans le droit d'asile et dans les assurances sociales. Elle a notamment dénoncé les dysfonctionnements dans l'assurance-invalidité ainsi que dans le droit pénal et l'exécution des peines. Les autorités politiques sont ainsi contraintes d'agir contre ces abus

afin que les institutions sociales puissent survivre.

- l'UDC exige que toutes les personnes vivant dans ce pays se soumettent à nos lois et respectent nos traditions chrétiennes et occidentales ainsi que nos valeurs. Elle refuse catégoriquement l'émergence de sociétés parallèles formées par des groupes d'étrangers. Grâce à l'UDC, les mariages fictifs peuvent désormais être empêchés.

Autres succès remportés pour le peuple suisse:

- instruction publique: l'UDC a empêché l'application du concordat HarmoS dans toute la Suisse. Ainsi, de nombreux cantons ne pourront pas contraindre les parents de scolariser leurs enfants dès 4 ans. Les parents ne seront pas privés de leurs compétences éducatives.

- droits populaires: l'UDC refuse que nos droits démocratiques, qui ont fait leurs preuves, soient minés par le droit international. Grâce à l'action de l'UDC, les Suissesses et les Suisses pourront se prononcer sur une initiative populaire qui exige que les traités internationaux soient soumis au verdict du peuple. Les discussions sur la validité de l'initiative contre les minarets et de l'initiative UDC sur le renvoi des étrangers criminels ont montré combien il est important de défendre les droits démocratiques.

Conclusion: l'UDC tient son cap

- L'UDC s'engage pour la Suisse sans faire de compromis.
- Le contrat avec le peuple est respecté. L'UDC tient ses promesses électorales.
- Nous nous battons contre les sociétés parallèles.
- Nous défendons sans concession la démocratie directe.

Le peuple a honoré la politique claire et fiable de l'UDC:

- Avec 29% des suffrages, l'UDC est de loin le premier parti de Suisse.
- L'UDC a remporté 8 élections cantonales sur 11 de la législature en cours.
- L'UDC a gagné 12 sièges supplémentaires dans les parlements cantonaux alors que le PS, le PLR et le PDC en ont perdu plus de 100 au total.
- L'UDC a gagné 10 000 membres supplémentaires durant les deux ans écoulés. L'effectif de ses membres dépasse 90 000.

www.udc.ch



Pour une Suisse forte

Mais: il reste encore beaucoup à faire.

**Soutenez-nous; devenez membre de l'UDC!
Votez UDC, car voter UDC, c'est renforcer
la Suisse!**

Engagez-vous avec nous pour sauvegarder notre démocratie directe!

- Je veux d'abord m'informer. Veuillez m'envoyer une documentation sur votre parti.
- Je veux devenir immédiatement membre de l'UDC.
- Je voudrais faire un don à l'UDC.

Prénom _____ Nom _____
Profession _____ Année de naissance _____
Rue _____ NP Lieu _____
Adresse courriel _____ N° de téléphone _____
Date _____ Signature _____

A découper et à renvoyer à l'adresse suivante: Union démocratique du centre UDC, case postale 8252, 3001 Berne ou par fax au n° 031 300 58 59 ou via le site internet www.udc.ch.

Pour les dons: compte-chèques postal 30-8828-5